

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: 65 (1961)

Rubrik: Notices nécrologiques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOTICES NÉCROLOGIQUES

JULES-JÉRÉMIE ROCHAT rééditeur

Le premier de l'An, dans l'après-midi, alors qu'il était allé faire une visite à sa sœur et à son beau-frère qui, aux Charbonnières, habitent la maison paternelle des Rochat, Jules-Jérémie Rochat était foudroyé par l'angine de poitrine et il devait rendre le dernier soupir dans la chambre même où il avait vu le jour.

Jules-Jérémie Rochat est né le 17 août 1896, aux Charbonnières. Son père était un agriculteur qui, doué d'une forte personnalité, jouait un rôle important dans la Vallée de Joux dont il était un des députés. Jules-Jérémie Rochat, qui avait perdu sa mère très jeune, s'attacha beaucoup à son grand-père, instituteur, dont il parlait toujours avec une grande vénération. Est-ce cet homme, calviniste, à l'allure sévère, qui l'orienta vers la carrière pédagogique ? A la fin de la scolarité, notre ami entra à l'Ecole normale de Lausanne. Rêveur, épris de poésie, il ne s'y sentit pas à l'aise. Surpris par la guerre, mobilisé, attiré de plus en plus par la littérature, il finit par quitter l'établissement pour préparer sa maturité fédérale.

S'étant inscrit à la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne, il fut séduit bientôt, avec d'autres, par le prestige dont jouissait Gonzague de Reynold, qui enseignait à l'Université de Berne. Il vint à Berne où il se lança tout entier dans l'aventure littéraire. Il suivait ses cours, préparait une thèse sur Huysmans tout en écrivant. Il publia une étude sur la « Réforme dans le canton de Vaud », puis des contes « A l'enseigne du poisson d'Or ». Il fonda même une maison d'édition, « Au Chandelier », où il fut le premier éditeur de Monique Saint-Hélier et de Clarisse Francillon. Pendant un temps, il fut secrétaire particulier de son maître dont il devint plus tard un des éditeurs. A deux reprises, il alla séjourner à Paris pour faire des recherches et se mêler aux milieux littéraires. Hélas ! le vieux français qu'enseignait l'aimable, savant, mais impitoyable M. Jaberg, à l'Université de Berne, lui fut fatal et le dégoûta de l'étude.

Il était entré à la Société d'étudiants de Zofingue et il y avait trouvé d'excellents camarades. Au moment où nous l'avons rencontré, en 1924, c'était un bohème charmant, préparant sa thèse, mais plus encore s'adonnant à la littérature et aux délices de la rêverie. Très sou-

vent démuni, achetant des livres de luxe dès qu'il entrait en possession d'un peu d'argent, il vivait dans un petit pavillon au fond d'un jardin, se nourrissant de croissants, de pâtisserie, de café, écrivant, accueillant ses amis. Il était incapable de résister à la camaraderie. A toutes les heures du jour et de la nuit, il était là, prêt à donner un coup de main à celui qui, devant livrer un travail d'histoire pour le lendemain, venait lui demander secours, prêt à corriger le travail de français d'un autre, prêt toujours à s'engager dans une discussion littéraire, tout aux autres et insouciant de son propre avenir. A l'avant-garde des mouvements littéraires, séduit par l'équipe de la NRF, il effrayait ses camarades par ses théories. C'est dans « Damase » que l'on retrouvera le Jules-Jérémie de cette époque, l'écrivain, le styliste un peu précieux.

Vint le jour où il lui fallut songer à gagner sa vie. Et après 1925, il accepta la place de correcteur qu'un de ses camarades lui offrait dans une grande imprimerie de Berne. Dès lors, il fut ponctuel, toujours à sa table ; mais son activité lui donnait heureusement encore le loisir de faire de la littérature et c'est le dimanche que ses amis se réunissaient dans son pigeonnier de la Muristalden — car il avait quitté son pavillon — pour boire du café et disserter sans fin de belles-lettres.

C'est en 1931 qu'il entra au « Journal du Jura ». Considérant qu'il avait trouvé une situation stable, il s'était marié et, dès lors, sa vie s'écoula à Biel. L'autre homme, le petit-fils de l'instituteur vaudois, qui sommeillait en lui sous le bohème, s'y révéla tout entier. Consciençieux, scrupuleux dans l'accomplissement de son devoir, il fut un rédacteur modèle, sur qui toujours on pouvait compter, ne connaissant qu'une consigne, le dévouement à son journal. Il se montra un très grand travailleur et c'est sous ce jour-là que le Jura l'a connu.

Même s'il demeura toute sa vie très attaché à sa Vallée de Joux, il devint un fervent Biennais et un Jurassien convaincu. Mêlé par sa profession à toutes les manifestations publiques de la vie de nos régions, il se dépensa sans compter au service de sa nouvelle patrie. Il fut, pendant quelques années, président de la Section de Biel de l'Emulation et ce fut une grande et active présidence dont beaucoup ont gardé le souvenir. Il fit partie du jury des prix littéraires et se vit confier la chronique littéraire des « Actes ».

Il avait été mobilisé, déjà, vers 1916. La vie sous l'uniforme, avec de bons camarades, l'avait conquis et il en parlait avec nostalgie. En 1939, il repartit et fut gagné, une fois de plus, par la vie militaire. Appointé, lui qui professait le culte de l'amitié, il aimait partager, durant des mois et des mois, l'existence du simple soldat. Il se mit à écrire régulièrement ses « Croquis » qui lui valurent peu à peu une grande popularité dans le pays. Quelques-uns de ces petits papiers sont des chefs-d'œuvre d'observation et d'humour.

Je serais incomplet si je ne parlais pas du mari et du père qu'il fut, lui, l'ancien bohème, un mari et un père attentifs, un père idéale-

ment tendre. A la tête d'une famille de cinq enfants, il dut faire souvent face aux duretés de la vie matérielle. Il en était abattu un moment, puis il finissait toujours par retrouver sa philosophie et sa sérénité. Jusqu'au bout, il sera demeuré le Jules-Jérémie Rochat doux, aimable, serviable, fidèle à ses amitiés, ne vieillissant pas, réussissant à demeurer celui qu'il avait été à trente ans.

Il laisse plusieurs œuvres, à part les trois que nous avons déjà citées : « L'affaire Paul-André Flournet », « Le Mendiant de Noël », « Un Ambassadeur biennois à Paris », « Un Biennois au service des Pays-Bas », « Sous l'uniforme », etc. Dans certains de ses contes, on retrouve l'homme qui se complot, en réalité, toute sa vie dans les mythes, les songes, l'irréel, le magique et l'étrange.

C'est un excellent Emulateur, un bon Biennois et un bon Jurassien qui nous a quittés brusquement. Et tous ceux que je rencontre depuis sa mort, qui m'arrêtent pour me parler de lui, me disent : « C'était un homme si aimable. »

René Fell.

PAUL ROTH

Paul Roth, Dr ès lettres, ancien archiviste d'Etat du canton de Bâle-Ville, est décédé le 7 septembre 1961 des suites d'une grave maladie, peu de mois après avoir pris sa retraite. Ainsi s'en est allée une personnalité marquante et très connue. Comme peu de ses collègues seulement, le défunt avait trouvé dans la vie publique sa raison de vivre. Ce trait de caractère mérite d'être mis tout particulièrement en évidence si l'on veut évoquer fidèlement la mémoire du disparu. Alors que Paul Roth semblait d'une écorce rude, alors qu'il pouvait paraître inabordable, jugeant les choses de haut, quand il se retrouvait au milieu de ses collègues ou ailleurs, où un certain conformisme n'est pas de rigueur, il était très gai, plein d'humour, même lyrique. Ce n'était pas le type du savant-né qui, retiré dans sa tour d'ivoire, passe le meilleur de son temps à un travail ardu de recherche. Son tempérament débordant et dynamique, de même qu'une certaine aptitude, devaient l'inciter à déployer une activité dans les domaines les plus divers touchant à la chose publique. Il serait donc faux de restreindre chacune des diverses activités de Paul Roth dans son propre cadre au lieu de les considérer toutes dans leur ensemble, car elles furent aussi importantes que celle qu'il exerça pendant quarante ans à son poste d'archiviste d'Etat.

Fils d'employé d'Etat, il naquit le 6 octobre 1896, à Bâle, où sa famille possède des droits de bourgeoisie depuis 1537. C'est dans sa ville

natale qu'il suivit les classes pour obtenir le brevet d'instituteur primaire. Engagé en 1920 comme assistant scientifique de l'archiviste d'Etat, il eut la chance, grâce à la bienveillance de son chef, le Dr Auguste Huber, et du professeur Rodolphe Thommen, de poursuivre des études à l'Université, qu'il acheva en 1921 avec le titre de docteur. Par l'étude des anciens bailliages bâlois, thème que lui choisit le professeur Thommen pour sa thèse, il acquit une connaissance exacte de l'ancienne organisation des autorités ; cette connaissance devait se révéler indispensable dans le futur exercice de sa profession et lui permit de traiter les questions de cet ordre en pleine connaissance de cause. Après la mise à la retraite de son chef A. Huber, il reprit en 1933 la direction des archives de l'Etat, qu'il conserva jusqu'au 1er avril 1961. Il entra ainsi dans une institution qui était bien développée et qui disposait d'un personnel excellemment formé. Au cours des vingt-huit ans de son activité à ce poste, il n'a pas innové, mais il a conservé le système de classement introduit par Rodolphe Wackernagel. Grâce à l'aménagement de trois étages de souterrains, la question des locaux destinés aux archives fut judicieusement résolue pour bien des années. Cette construction et la publication du jubilé de 1949 rappelleront encore longtemps le nom de l'archiviste d'Etat Paul Roth. Apprécié de ses collègues, l'Association suisse des archivistes, dont il fut un des membres fondateurs, lui décerna l'unique diplôme de membre d'honneur. Il représenta souvent et volontiers la Suisse à des congrès nationaux et internationaux d'archivistes et à des conférences internationales de la Table Ronde des Archives.

En 1926, déjà, Paul Roth est entré dans l'arène politique pour servir la collectivité. Candidat du parti évangélique, il fut élu, à l'âge de trente ans, au Grand Conseil. Puis, après son passage au parti bourgeois libéral-démocratique, il fut député en 1932 au Grand Conseil des Bourgeois et ensuite membre du Petit Conseil, de 1949 à 1957, où il occupa la charge de vice-président de la Commission de bourgeoisie et de la Commission de la fondation Chr. Merian. C'est à cette époque qu'il présida aux destinées de son parti politique à Bâle et, de 1951 à 1955, il fit partie du Bureau central suisse de ce parti. De 1944 à 1961, il fut juge suppléant au tribunal pénal.

La participation active de Paul Roth à l'activité des cercles politiques n'eût pas été pensable, si le défunt n'avait pu y manifester son opinion chaque fois que se posait une question importante d'ordre politique, religieux ou culturel. La presse quotidienne, notamment la « Nationalzeitung » et les « Basler Nachrichten » ont publié beaucoup d'articles dus à sa plume infatigable. Ceux-ci révèlent un trait de caractère accusé de Paul Roth par leur ton parfois polémique. C'est pourquoi il fut visé par ses adversaires, en particulier lors de la controverse suscitée par les vitraux de Hindenlang pour la cathédrale de Bâle. La plupart des articles de Paul Roth rédigés à l'occasion de problèmes d'actua-

lité, étaient destinés à renseigner le public au point de vue historique sur toutes sortes de questions touchant le temps passé et présent de Bâle. Très souvent, Paul Roth a dépassé le cadre de ses articles, leur conférant une importance et un intérêt plus grands, par exemple lors de jubilés pour lesquels il donna de nombreuses publications. Grâce à ses aptitudes d'organisateur, il entra dans diverses commissions formées par l'Etat. C'est ainsi qu'il présida, de 1939 à 1947, la Commission des monuments publics, la Commission de surveillance du Musée de la ville et de la cathédrale, et qu'il fit partie, de 1947 à 1961, de la Commission cantonale de nomenclature et d'autres commissions encore.

En qualité d'archiviste d'Etat, il déploya une activité scientifique qui trouva tout naturellement son fondement dans les archives et qui s'est épanouie au sein de la Société d'histoire et d'antiquariat. De 1932 à sa mort, il siégea au comité de cette société : en qualité de secrétaire, de 1934 à 1943, de président, de 1943 à 1946, de vice-président, de 1946 à 1949, de président du Comité de rédaction, de 1934 à 1946, et de 1949 à 1961, ainsi qu'en qualité de rédacteur de la « Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde », de 1939 à 1947. Il a fait souvent des conférences et il a participé activement aux publications importantes de ce cercle. A cette époque, il a poursuivi l'édition des documents relatifs à l'histoire de la Réformation à Bâle, édition commencée par Emile Dürr et qu'il acheva en 1960 par un 6^e tome. Si cette édition ne comprend pas tous les documents majeurs et si elle ne répond pas à toutes les exigences, faute de résumés et de commentaires, il n'en reste pas moins qu'elle est remarquable puisqu'elle a fait connaître l'importance du rôle de Bâle au début de la Réformation. Paul Roth trouva encore l'occasion d'étendre son champ d'activité au sein de la Société des amis des châteaux des deux Bâles (appartenant au comité, de 1940 à 1951) et dans le cadre de la Société suisse des collectionneurs d'autographes, qu'il présida de 1957 à 1961. Après la guerre, à une époque plutôt difficile, il présida aussi aux destinées de la Société des Historiens suisses.

Paul Roth est décédé après une vie bien remplie et productive, au service de la collectivité et de ses institutions. Vénérons sa mémoire !

A. Bruckner.